



Date de Révision: 3/1/2018

Testors Rust-Oleum multi composant fiche d'information d'un produit

281224 TSTRS 4PK .1OZ ACL PDS 6 CLR PRMY GRY est un produit multi-composant composé des composants chimiques individuels suivants:

900114 SEMI TSTRS 180PK BULK POTS BLUE YLW RED

900115 SEMI TSTRS 180PK BULK POTS BLACK WHT SIL

FDS pour chaque composant suivre cette feuille de couverture

Informations sur le transport

| | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u> |
|--|-------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------------|
| UN Number: | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Nom UN: | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Classe de danger : | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Groupe d'emballage: | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Quantité Limitée: | Non | Non | Non | Non |
| Fini Bon annexe B du code tarifaire harmonisé | | 3209.10 | | |

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



www.rustoleum.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

| | | | |
|---------------------------------------|---|----------------------------|---|
| Nom: | SEMI TSTRS 180PK BULK POTS BLUE YLW RED | Date de Révision: | 2/13/2015 |
| Product Identifier: | 900114 | Société/Entreprise: | Nouvelles CE |
| Classe/Utilisation du Produit: | Model Paint/ Bulk | | |
| Société/Entreprise: | Rust-Oleum Corporation 615 Buckbee ST Rockford, IL 61104 USA | Fabricant: | Rust-Oleum Corporation 615 Buckbee ST Rockford, IL 61104 USA |
| Préparée par: | Service des affaires réglementaires | | |
| Numéro de téléphone d'urgence: | Hotline de 24 heures: 847-367-7700 | | |

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Warning

MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité aiguë, par absorption cutanée, catégorie 5 H313 H313 <undefined>

Irritation de la peau, catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Risque d'aspiration, catégorie 2

H305

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

| | | |
|------------------------------------|------|--|
| Irritation de la peau, catégorie 3 | H316 | H316 <undefined> |
| Irritation oculaire, catégorie 2B | H320 | H320 <undefined> |
| Irritation oculaire, catégorie 2 | H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |

SGH étiqueter les conseils de prudence

| | |
|------|---|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P103 | Lire l'étiquette avant utilisation. |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. |
| P234 | Conserver uniquement dans le récipient d'origine. |
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P262 | Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. |
| P264 | Se laver ... soigneusement après manipulation. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P281 | Utiliser l'équipement de protection individuel requis. |
| P285 | Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P335 | Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. |
| P351 | Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. |
| P374 | Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. |
| P402 | Stocker dans un endroit sec. |
| P321 | Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). |

| | |
|----------------|--|
| P352 | Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P362 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P332+P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P337+P313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| P302+P350 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. |

Fiche de données de sécurité de prudenceSGH
P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

3. Composition / Information On Ingredients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|---|---------------|-----------------------|--------------------|--------------------|
| Éther de Monobutyl de propylèneglycol | 5131-66-8 | 10-25 | GHS02-GHS07 | H226-302-315-319 |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 2.5-10 | Not Available | Not Available |
| Éther n-butylique du dipropylèneglycol | 29911-28-2 | 2.5-10 | Not Available | Not Available |
| Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène | 6846-50-0 | 1.0-2.5 | Not Available | Not Available |

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale', faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VERIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

| Nom chimique | N° CAS | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|---|------------|----------------------|----------------------|----------------|----------------------|------------------|
| Éther de Monobutyl de propylène glycol | 5131-66-8 | 15.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 5.0 | 10 mg/m ³ | N.E. | 15 mg/m ³ | N.E. |
| Éther n-butylque du dipropylène glycol | 29911-28-2 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène | 6846-50-0 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|---------------------|
| Caractéristiques: | Liquide | Etat Physique: | Liquide |
| Odeur : | MODÉRÉE | Seuil de l'odeur: | N.E. |
| Relative Density: | 1.046 | pH: | Non déterminé |
| Point de congélation, ° C: | Non déterminé | Viscosité: | Aucune information. |
| Solubilité à l'eau: | Miscible | Coéf de partition Octanol-Eau (Kow): | Aucune information. |
| Decomposition Temp., °C: | Aucune information. | Explosive Limits, vol%: | 0.6 - 17.4 |
| Plage du point d'ébullition: | 88 - 447 | Point d'éclair, °C: | 0 |
| Inflammabilité: | Does not Support Combustion | Auto-ignition Temp., °C: | Aucune information. |
| Taux d'évaporation: | Plus lent que l'Éther | Pression de vapeur, mmHg: | 19 mm Hg @ 20C |
| Densité de vapeur: | Plus léger que l'air | | |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|---|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 5131-66-8 | Éther de Monobutyl de propylèneglycol | 1900 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |
| 13463-67-7 | Dioxyde de Titane | >10000 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |
| 6846-50-0 | Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène | >3200 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

| | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u> |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------------|
| UN Number: | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Nom UN:: | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Classe de danger : | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Groupe d'emballage: | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Quantité Limitée: | No | No | No | No |

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Pression, Danger réactif, Risque aigu pour la santé, Risque chronique de santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 1* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité: 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 399

CE DATE DE RÉVISION: 2/13/2015

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



www.rustoleum.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

| | | | |
|--|---|----------------------------|---|
| Nom: | SEMI TSTRS 180PK BULK POTS BLACK WHT SIL | Date de Révision: | 2/13/2015 |
| Product Identifier: | 900115 | Société/Entreprise: | Nouvelles CE |
| Classe/Utilisation du Produit: | Model Paint/ Bulk | | |
| Société/Entreprise: | Rust-Oleum Corporation 615 Buckbee ST Rockford, IL 61104 USA | Fabricant: | Rust-Oleum Corporation 615 Buckbee ST Rockford, IL 61104 USA |
| Préparée par: | Service des affaires réglementaires | | |
| Numéro de téléphone d' urgence: | Hotline de 24 heures: 847-367-7700 | | |

2. Identification des dangers

**Classement de la
Préparation**

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Warning

MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité aiguë, par absorption cutanée,
catégorie 5 H313 H313 <undefined>

Irritation de la peau, catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Risque d'aspiration, catégorie 2

H305

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

| | | |
|------------------------------------|------|--|
| Irritation de la peau, catégorie 3 | H316 | H316 <undefined> |
| Irritation oculaire, catégorie 2B | H320 | H320 <undefined> |
| Irritation oculaire, catégorie 2 | H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |

SGH étiqueter les conseils de prudence

| | |
|------|---|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P103 | Lire l'étiquette avant utilisation. |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. |
| P234 | Conserver uniquement dans le récipient d'origine. |
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P262 | Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. |
| P264 | Se laver ... soigneusement après manipulation. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P281 | Utiliser l'équipement de protection individuel requis. |
| P285 | Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P335 | Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. |
| P351 | Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. |
| P374 | Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. |
| P402 | Stocker dans un endroit sec. |
| P321 | Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). |

| | |
|----------------|--|
| P352 | Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P362 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P332+P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P337+P313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| P302+P350 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. |

Fiche de données de sécurité de prudenceSGH
P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

3. Composition / Information On Ingredients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|---|---------------|-----------------------|--|--|
| Éther de Monobutyl de propylèneglycol | 5131-66-8 | 10-25 | GHS02-GHS07 | H226-302-315-319 |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 2.5-10 | Not Available | Not Available |
| Minéraux du Groupe des Micas | 12001-26-2 | 2.5-10 | Not Available | Not Available |
| Éther n-butylique du dipropylèneglycol | 29911-28-2 | 2.5-10 | Not Available | Not Available |
| Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène | 6846-50-0 | 1.0-2.5 | Not Available | Not Available |
| Noir de Carbone | 1333-86-4 | 1.0-2.5 | GHS02 | H251 |
| Dioxyde de Titane | 1317-80-2 | 0.1-1.0 | No GHS Flavor/ Country combination found | No GHS Flavor/Country combination found |

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIEL EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

| Nom chimique | N° CAS | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|---|------------|----------------------|----------------------|----------------|-----------------------|------------------|
| Éther de Monobutyl de propylène glycol | 5131-66-8 | 15.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 5.0 | 10 mg/m ³ | N.E. | 15 mg/m ³ | N.E. |
| Minéraux du Groupe des Micas | 12001-26-2 | 5.0 | 3 mg/m ³ | N.E. | N.E. | N.E. |
| Éther n-butylque du dipropylène glycol | 29911-28-2 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène | 6846-50-0 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Noir de Carbone | 1333-86-4 | 5.0 | 3 mg/m ³ | N.E. | 3.5 mg/m ³ | N.E. |
| Dioxyde de Titane | 1317-80-2 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|---------------------|
| Caractéristiques: | Liquide | Etat Physique: | Liquide |
| Odeur: | MODÉRÉE | Seuil de l'odeur: | N.E. |
| Relative Density: | 1.083 | pH: | Non déterminé |
| Point de congélation, ° C: | Non déterminé | Viscosité: | Aucune information. |
| Solubilité à l'eau: | Miscible | Coéf de partition Octanol-Eau (Kow): | Aucune information. |
| Decomposition Temp., °C: | Aucune information. | Explosive Limits, vol%: | 0.6 - 17.4 |
| Plage du point d'ébullition: | 88 - 447 | Point d'éclair, °C: | 0 |
| Inflammabilité: | Does not Support Combustion | Auto-ignition Temp., °C: | Aucune information. |
| Taux d'évaporation: | Plus lent que l'Éther | Pression de vapeur, mmHg: | 19 mm Hg @ 20C |
| Densité de vapeur: | Plus léger que l'air | | |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du dioxyde de titane dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010) Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classé en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| N° CAS | Nom chimique | LD50 par voie orale | LD50 par voie cutanée | Vapeur CL50 |
|------------|---|---------------------|-----------------------|-------------|
| 5131-66-8 | Éther de Monobutyl de propylène glycol | 1900 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |
| 13463-67-7 | Dioxyde de Titane | >10000 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |
| 6846-50-0 | Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène | >3200 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

| | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u> |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------------|
| UN Number: | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Nom UN:: | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Classe de danger : | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Groupe d'emballage: | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Quantité Limitée: | No | No | No | No |

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Pression, Danger réactif, Risque aigu pour la santé, Risque chronique de santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations**Evaluations HMIS****Santé:** 1* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

CLASSE GÉNÉRIQUE: 501

Classements NFPA**Santé:** 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0**LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L:** 395**CE DATE DE RÉVISION:** 2/13/2015**MOTIF DE LA RÉVISION:**

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.